

de BUT en BLANC

Bulletin
du Syndicat
National
des Infirmier (e) s
Conseiller (e) s
de Santé



BULLETIN DE L'ACADEMIE DE RENNES



N°44

NOVEMBRE 2011

ÉDITORIAL

Catégorie A, dernière ligne droite

Le 8 novembre, l'action des infirmières de l'Education Nationale a rassemblé à nouveau près de 10% du corps soit pratiquement 700 infirmières venues de toute la France.

Une fois de plus, le SNICS de l'académie de Rennes a montré sa capacité à mobiliser la profession sur le dossier du A. Le bureau académique remercie particulièrement toutes les collègues qui pour la 4ème fois sont venu(e)s battre le pavé parisien. Un remerciement aussi, à tous ceux et celles qui ont participé à la souscription. A l'intérieur de cette publication, vous trouverez les coordonnées de la trésorière académique, à qui vous pouvez continuer d'envoyer votre participation.

Grâce à cette nouvelle mobilisation de la profession, Bernadette Groison secrétaire générale de la FSU a obtenu une rencontre avec le cabinet du Ministre François Sauvadet pour mardi 16 novembre à 11 h. Elle sera accompagnée des secrétaires généraux et adjoints des 2 syndicats SNICS-FSU et SNIES-UNSA. Nous vous tiendrons informées de la suite de ce dossier.

Des courriers aux élus ont été envoyés par le SNICS. Nous vous demandons de les compléter avec vos coordonnées et de les renvoyer au plus vite, par voie électronique, aux parlementaires dont les noms figurent sur la lettre.

Tant que le décret n'est pas signé, maintenons la pression auprès des élus : nos revendications sont légitimes et doivent être entendues.

Vous avez été nombreux à participer aux élections professionnelles et ainsi permettre au SNICS de vous représenter. En votant pour la FSU vous avez ainsi permis que des représentants SNICS soit élus au comite technique ministériel et académique. Les revendications des infirmières de l'EN appuyées par la FSU vont ainsi pouvoir être portés avec plus de force.

Ces premières élections par voie électronique ont pu poser des problèmes à certaines : n'hésitez pas à faire remonter les difficultés que vous avez pu rencontrer.

Le 25 Novembre aura lieu la CAPA réduction d'ancienneté. Les commissaires paritaires SNICS sont là pour défendre l'égalité de traitement et les dossiers des collègues. Contactez-les en cas de difficultés.

Cécile Guennec
Secrétaire académique

Marie-Christine Lorvellec
Secrétaire académique adjointe

A RETENIR

CAPA

Entretien professionnel
Réduction ancienneté
Vendredi 25 novembre

CATEGORIE A

Courrier à envoyer par
mail aux
parlementaires page 3

LE SITE DU SNICS

Retrouvez toutes les
informations sur notre
site académique
[SNICS BRETAGNE](#)



SOMMAIRE

Page 2 : Coordonnées
du secrétariat académique
Brèves CAPA - blog
sécurité et santé au
travail

Page 3 : Mobilisation et
courrier pour la
catégorie A

Page 4 : Élections
professionnelles

Page 5 : Bulletin
d'adhésion

Page 6 : Paiement
fractionné

Secrétariat académique

Secrétaire académique

GUENNEC Cécile

Collège Marcel Pagnol

56240 PLOUJAY

tel pro 02.97. 33.39.31

tel perso 06 61 41 01 22

cecile.guennec@laposte.net

Secrétaire académique adjointe

LORVELLEC Marie Christine

Lycée Sévigné

35 513 CESSON SEVIGNE

tel pro 02 99 83 52 68

tel perso 06 86 57 63 17

marie.christine-lorvellec@ac-rennes.fr

Trésorière académique

Laurence FRAJDENBERG

34 rue du Professeur Cassin

56850 CAUDAN

tel pro 02 97 76 17 68

perso 06 86 59 67 33

laurence.frajdenberg@wanadoo.fr

BENECH Sylvie

Lycée Jean Monet

22800 QUINTIN

tel pro 02 96 74 86 26

sylvie.benech@ac-rennes.fr

DUVIGNEAU Colette

Collège MUR de BRETAGNE

tel pro 02 96 28 50 74

colette.duvigneau@laposte.net

PROU Christine

Université Rennes

tel pro 02 99 14 14 64

christine.prou@uhb.fr

MUSSEAU Isabelle

Collège Pensivy - Route de Coray

29140 ROSPORDEN

tel pro 02 98 66 95 70

tel perso 02 98 50 54 58

isabelle.musseau@wanadoo.fr

Marie-Hélène GRACIA

Collège J Kerbellec

Route de Gestel

56530 QUEVEN

tel pro 02 97 05 08 58

tel perso 06 20 58 47 11

mhgracia@orange.fr

LE PARC Brigitte

Lycée Marie Le Franc

128 Bd Léon Blum - BP 2146

56321 LORIENT CEDEX

tel perso 06 89 55 20 34

tel perso 02 97 76 18 21

brigitte.le-parc@laposte.net

CAPA :

Réduction d'ancienneté - Entretien professionnel

Le **vendredi 25 novembre 2011** se déroulera la CAPA réduction d'ancienneté. A ce jour, les entretiens professionnels entre les infirmières titulaires et les chefs d'établissements doivent avoir eu lieu. **Pour le SNICS, les seuls critères qui prévalent portent sur la manière de servir et l'adaptation à l'environnement scolaire ; et en aucun cas, sur la manière dont nous mettons en œuvre nos missions auprès des jeunes dans nos infirmeries.**

Cependant, si vous avez contesté le compte-rendu de cet entretien ou si votre chef d'établissement vous a mis un avis défavorable, n'hésitez pas à **prendre contact** avec les **élus du SNICS** afin que nous puissions défendre votre dossier.

De même, si vous n'avez pas eu d'entretien professionnel, il est important que vous nous le signaliez.

A savoir : obtenir des réductions d'ancienneté (de 1 ou 2 mois), équivaut à passer moins de temps entre deux échelons pour accéder plus rapidement à l'échelon supérieur.

Vous trouverez la circulaire concernée intitulée :

Circulaire rectorale du 21 février 2011 relative au dispositif d'entretien professionnel concernant les personnels ATSS à gestion déconcentrée à l'adresse suivante :

<http://intra.ac-rennes.fr/dipate/adipate.htm>



Santé et sécurité au travail

Gilles Bolzer responsable CHSCT de la FSU académique et animateur du groupe FSU sur les risques psycho-sociaux a créé un blog sur ce sujet : [Santé et sécurité au travail](#)

Il est destiné à tous et actualisé très régulièrement. Il vous informe sur tous les textes - commentaires et liens sur ce sujet. Vous pouvez vous inscrire à la newsletter pour avoir les informations régulières. C'est une source d'informations pour toute personne concernée par ces sujets et notamment les infirmier(e)s.

Il vous donne notamment toutes les informations concernant les textes sur la création des CHSCT dans la FP ainsi que tout ce qui est relatif à la souffrance au travail .

Catégorie A : Enfin une ouverture de négociations !

Le **8 novembre**, l'action des infirmières a rassemblé à nouveau près de 10% du corps, soit pratiquement 700 infirmières venues de toute la France. Nous étions 32 représentants de l'académie de Rennes à manifester bruyamment notre mécontentement.

Sous la pression de cette nouvelle mobilisation de la profession à Paris, Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, a pu obtenir dans l'après-midi une rencontre avec le cabinet du Ministre François Sauvadet pour le mardi 16 novembre à 11 h. Elle sera accompagnée des 2 syndicats infirmiers le SNICS-FSU et le SNIES-UNSA.

Afin de maintenir la pression, le SNICS et le SNIES ont rédigé un courrier commun en direction des présidents des Commissions des Affaires Sociales et du budget de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

**Pour renforcer cette mobilisation,
nous vous demandons à toutes d'envoyer rapidement par mail
ces courriers que vous trouvez sur le site du SNICS**
(cliquez sur le mot SNICS)

Ils sont à transmettre à :

- Pierre Méhaignerie, président de la commission des affaires sociales à l'assemblée nationale à l'adresse pmehaignerie@assemblee-nationale.fr
- Annie David, présidente de la commission des Affaires sociales au sénat à l'adresse a.david@senat.fr
- Jérôme Cahuzac, président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire à l'adresse j.cahuzac@jcahuzac.fr
- Philippe Marini, Président de la Commission des finances du Sénat, à l'adresse suivante p.marini@senat.fr



SOUSCRIPTION

Le SNICS a affrété un car pour le déplacement du 8 novembre (le coût revient à 1800 €).

Il s'agit du 4 ième déplacement à Paris en 18 mois dont le SNICS académique assure La totalité des frais.

Le SNICS Rennes a besoin de votre aide pour faire face à cette dépense, selon vos possibilités. **Merci d'avance.**

Envoi à adresser à la trésorière académique du SNICS
Laurence FRAJDENBERG - 34 rue du Professeur Cassin
56850 CAUDAN

**Souscrire, c'est aussi participer
pour soutenir le mouvement.**

Résultat des élections professionnelles

Communiqué de presse

Élections à l'Education nationale : les personnels choisissent toujours la FSU !

Pour la première fois les personnels étaient amenés à élire directement leurs représentants aux comités techniques.

Ce vote définit la représentativité des organisations syndicales.

Avec 40,62% des voix,

la FSU confirme sa place de première fédération de l'Education nationale très loin devant la seconde organisation.

Les choix ministériels ont pourtant rendu ces élections difficiles par des modalités complexes et de nombreux dysfonctionnements de la procédure informatique. Et de plus, plusieurs dizaines de milliers de personnels ont même été empêchés de voter. Ceci entraîne une baisse de participation de plus de 20 points. Une des conséquences en est la baisse de l'Education nationale dans la représentativité au sein de la Fonction publique de l'Etat.

Résultats au comité technique national

15 sièges de titulaires + 15 suppléants

Taux de participation 38,54%

FSU : 40,62% : 7 sièges

UNSA : 20,72 % : 4 sièges

CGT : 6,47 % : 1 siège

FNEC_FP_FO : 10,09 % : 1 siège

SGEN_CFDT : 9,99 % : 1 siège

SUD_EDUC : 5,79 % : 1 siège

Christian ALLEMAND SNICS national est élu.

Résultats au comité technique académique

10 sièges de titulaires + 10 suppléants

Taux de participation 41 %

FSU : 45,08% : 5 sièges

SGEN_CFDT : 12,12 % : 1 siège

FO : 11,61% : 1 siège

UNSA : 11,15 % : 1 siège

SUD_EDUC : : 9,49 % : 1 siège

CGT : 8,15% : 1 siège

Cécile GUENNEC SA SNICS académique est élue.

Les infirmières(e)s de l'académie de Rennes ont voté à 47 % et ont ainsi démontré leur intérêt pour ces instances importantes pour l'avenir de la profession.

Par leur participation, elles ont permis l'élection de représentants SNICS-FSU au niveau national et académique.

La représentativité du SNICS auprès des instances administratives s'en retrouve ainsi renforcée.

**Le SNICS remercie toutes les collègues
qui se sont investies pour ces élections.**

Certaines collègues ont été dans l'impossibilité de voter (problème d'identifiant ou de mot de passe). Si vous êtes dans cette situation, faites le remonter auprès de Cécile Guennec afin que tous les dysfonctionnements liés au vote électronique soient répertoriés.

Cécile GUENNEC et
Christian ALLEMAND
lors du rassemblement
du 8 novembre

